

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

L'expérience des faits, pendant et depuis la guerre, démontre la valeur et la supériorité du régime démocratique. Et l'exemple actuel des dictatures confirme ce jugement.

Maintenant, on ne nous donne plus à admirer Mussolini et la dictature à envier. Il y a progrès. Les louangeurs les plus intrépides commencent à éprouver quelques doutes sur les bienfaits du pouvoir arbitraire qu'ils nous vantaient si fort au début en les opposant aux prétendus méfaits de la démocratie.

Ce n'est pas le raisonnement, l'étude ou la réflexion qui les a convaincus. Leur débilité mentale les rend incapables de former un ensemble de pensées logiques, bien liées et cohérentes. Mais s'ils ne savent pas concevoir des idées, ils ne peuvent rester tout à fait insensibles à la leçon de faits matériels...

Or, ceux-ci sont tellement probants qu'il faudrait y voir à l'envers pour les interpréter au profit des monarchies ou des dictateurs. Comment ne pas constater que les événements tournent à la confusion de ces régimes dits « forts » et qui se révèlent si fragiles et si cassables.

Il y a eu la guerre, et il y a les conséquences de la guerre. Ce sont là des crises terribles qui permettent bien de juger la valeur des hommes et des institutions. N'est-ce pas notre République française qui, de tous les pays d'Europe, les a de beaucoup le mieux supportées, alors pourtant que sa tâche était la plus dure et ses sacrifices les plus grands ?

L'exemple de solidité et d'adaptation, de souplesse et de force qu'elle a donné n'est-il pas prodigieux ? Un régime qui subit de tels chocs et qui, seul, de toute l'Europe, les surmonte victorieusement, se met au-dessus des discussions...

C'était l'épreuve que Renan redoutait pour lui et cette crainte l'empêchait de s'y rallier pleinement. En vingt endroits de son œuvre, il exprime l'opinion que notre démocratie ne pourrait pas soutenir la grande guerre qu'il prévoyait. Il croyait qu'une puissante monarchie en est seule capable et que la France en se vouant à la République se condamnerait à l'inévitable désastre. Cette même idée, un grand socialiste, Marcel Sembat, l'exprimait à son tour, dans un livre qui eut, avant la guerre, un profond retentissement et qu'il intitulait : « Faites un Roi, sinon, faites la paix ! ».

Titre assez clair par lui-même pour révéler tout l'ouvrage. Quel démenti les faits ont donné à ces prophéties ! Cherchez sur la face du monde ce qui reste des trois grandes monarchies de l'Europe : la Russie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ! Ces trônes superbes se sont écroulés, il n'en subsiste aucune trace, pas même le « sapin » dont parle Victor Hugo, tandis que notre République est toujours debout, assez solide et assez gaillarde pour exciter l'envie et la jalousie de tous !

Et depuis 1918, comme pendant la grande tourmente, elle a maintenu dans notre pays — relevé par elle après avoir été, par elle, sauvé — une stabilité, un calme et une paix civile d'autant plus remarquables qu'on les compare aux troubles, aux désordres et aux misères des nations environnantes, vaincues ou victorieuses ! La leçon était déjà suffisamment éloquente !

Il vient s'y ajouter aujourd'hui celle des dictatures surgies à la faveur des guerres civiles en Espagne et en Italie.

Oh ! les dictatures, ça débute généralement bien ! Elles arrivent dans des moments de trouble, de désarroi et de gâchis où le seul désir des gens est de goûter un peu de repos et de sécurité. Elles naissent de la peur. Un pays se confie à un dictateur comme un enfant à un protecteur...

Du calme, la dictature en assure tout de suite à une nation, de même que l'opium donne du sommeil à un corps fatigué. Les habitants rassurés bénissent d'abord le sauveur. Enfin, nous sommes tranquilles !...  
Oui, c'est un bonheur qu'ils vont

payer cher ! Pour un dictateur le gouvernement est commode. Personne ne bouge. Comme on supprime les opposants, ils n'y a pas d'opposition. Comme on défend toute critique, personne ne dit mot. Tout le monde est content.

D'ailleurs, nul ne sachant rien de ce qui se passe, on serait bien embarrassé de faire la moindre observation. Et là est le plus grand danger. Le gouvernement et ses innombrables créatures, que rien ne gêne, peuvent s'en payer. Alors, commencent les bêtises : politique de prestige, folles dépenses, gabegie, corruption — sans scandale ! oh ! non ! comment pourrait-il se produire, le scandale ! — etc.

Moralement, c'est pire encore. La dictature est par force un régime de police politique, c'est-à-dire de dénonciation et de mouchardage. Elle oblige les habitants à un détachement complet des affaires de l'Etat. Il résulte de tout cela ou des révoltes sanglantes, ou un consentement muet dans l'abaissement des consciences et des caractères...

Et quand quelque événement provoque la chute du dictateur, il ne reste rien, dans le pays, de ce qui unit les citoyens. On ne trouve partout que désordre et confusion, colère et rancunes, ou désintéressement total. Le retour à un régime normal est presque impossible et l'on tâtonne de la tyrannie à l'anarchie...

Est-ce que ce n'est pas un peu l'histoire de l'Espagne telle que nous la voyons se dérouler sous nos yeux ?... Et cette nouvelle leçon refroidit beaucoup de l'Espagne les anciens admirateurs de Primo de Rivera et de son modèle Mussolini. Ils sont bien obligés d'admettre que si les dictatures commencent parfois bien elles finissent toujours mal.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## CIN-EVOCATION

A l'occasion de la mort de l'admirable Pavlova, on a pu souligner le rôle, cette fois bien émouvant que prend le septième art — et qui permet de garder le souvenir précis, vivant, des grands disparus et des voix chères qui se sont tues.

La synchronisation des phonographies vivantes et des sonorités, avec des images, permet désormais, à volonté, cette évocation émouvante complète.

Jusqu'ici que restait-il des plus grands artistes de théâtre ? Quelques portraits quindés ou fixés au petit bonheur, en des poses hâtivement prises, dans l'ennui de sentir l'appareil braqué, — tout juste de quoi orner un album ou une vitrine.

Les plus illustres noms, même de ces dernières années, n'ont pas échappé à ce grand vide laissé derrière eux, que l'on pourrait appeler le « vide du souvenir ». Que gardons-nous de Réjane, de Lucien Guilty, des deux Mounel, de Coquelin, de Sarah Bernhardt elle-même ? Quelle impression pourrait avoir d'eux les jeunes, qui n'ont pas été de leur temps.

Tandis qu'aujourd'hui, avec le cinéma sonore et parlant, il n'est pas un grand comédien, un grand chanteur, une grande danseuse, dont le cinéma ne cherche à fixer les images vivantes dans une réactualisation de leur plus beau succès.

Demain, comme aujourd'hui, comme toujours, on projettera les films de la jamaise Pavlova, et des autres gloires du théâtre de notre époque.

Au milieu de la médiocrité probable de tant d'artistes qui viendront, une sorte de Conservatoire, espérons-le, renouvellera, pour l'édification des autres, pour leur enseignement, l'évocation par le film de ces beaux talents disparus.

Leur célébrité — qui mérite de ne pas être oubliée après leur mort — se trouvera prolongée et de tels artistes deviendront classiques dans toute l'histoire du mot, car leur exemple vivant ne cessera pas d'être proposé à l'admiration du public et à celle de ceux qui étudient leur art.

Evidemment, le temps fera son œuvre de sélection, juste, souhaitons-le. On ne conservera que ceux qui auront été particulièrement étonnants. Mais quelle magnifique suite on réalisera de grands artistes, chacun avec son talent particulier, sa voix, ses créations souvent géniales ! Quel musée vivant se préparera pour l'enchaînement des générations prochaines ?

Puisse ceux qui sont à la tête des beaux-arts et de celui-là en particulier, penser à faciliter, à encourager, à développer l'organisation de cette mise en réserve des films tournés sur des personnalités exceptionnelles. Ces films ne doivent pas être noyés dans les archives usagées des maisons qui les ont produits

## Informations

### Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a eu lieu dimanche pour désigner un successeur à M. François Binet, décédé.

Voici les résultats du premier tour de scrutin :

Inscrits 630, votants 623.  
Ont obtenu :  
MM. Adenis, rép., 85 voix ; Alhérière, r. s., 106 ; Connevoit, député, r. s., 183 ; Filloux, président du conseil général, 41 ; Vincent, S. F. I. O., 206 ; Marty, 1.

### Le second tour

Au second tour, les voix se sont ainsi réparties : MM. Connevoit, 244 voix ; Vincent 242 ; Alhérière, 125.

### L'élection

Au troisième tour, M. Connevoit a été élu par 353 voix contre 261 à M. Vincent et 12 à M. Alhérière.

### Conversations franco-italiennes

Les journaux de Londres se contentent en général, de reproduire sans les commenter les nouvelles de leurs correspondants de Paris sur les conversations navales. Le Sunday Times enregistre avec satisfaction la nouvelle d'un projet d'accord franco-italien, en faisant remarquer qu'elle est une heureuse conséquence des efforts de l'Angleterre.

L'Oberverner s'exprime dans le même sens, ajoutant que si cette nouvelle prouve que les conversations continuent, le problème qui consiste à arrêter la rivalité franco-italienne est loin d'être résolu.

### En Espagne

A la suite de la réunion des comités nationaux du parti socialiste et de l'Union générale des travailleurs, quelques députés ont déclaré que les républicains et les socialistes formeraient le front unique pour se présenter aux élections municipales, bien qu'ils pensent toujours à s'abstenir aux élections générales.

### Contre le roi d'Albanie

Le roi Zogou d'Albanie, s'étant rendu à Vienne, il a été l'objet d'un attentat provoqué par des membres de la colonie albanaise, résidant en Autriche.

La police de Vienne a procédé à 28 arrestations et a décidé l'expulsion d'Autriche des Albanais.

### Dans les eaux crétoises

Selon le journal Hestia, un télégramme de Crète adressé au ministère des Finances annonce que le garde-côte grec « K-24 », chargé de la surveillance de la contrebande, a canonné par méprise, dans les eaux crétoises, un petit navire français se rendant au Golfe Persique.

Il n'y a pas eu de victimes.

Les autorités crétoises ont ouvert une enquête.

### En Angleterre

Pour remédier à la grave situation financière où se trouve actuellement la Trésorerie britannique et maintenir l'équilibre du budget, M. Ph. Snowden, ministre des finances, songerait à prélever une taxe de 2 1/2 % sur le valeur sur les produits étrangers importés en Grande-Bretagne, tels que articles manufacturés, matières premières, et même produits alimentaires.

### Aux Indes

Au cours d'une réunion qui s'est tenue à Delhi et à laquelle assistaient cent mille personnes, Gandhi a déploré les excès commis par des troupes de surveillance de ses partisans. Il a souligné que la vérité réside dans la non violence et a ajouté que si la surveillance sans violence échouait, il avait une autre méthode toute prête qui pourrait être employée.

### En Chine

Les armées communistes dans la province du Kiang-Si ont entrepris une nouvelle offensive vers Kianfou, dont elles avaient été chassées en décembre. Un communiqué officiel assure que les troupes régulières ont réussi à repousser les armées rouges dans les montagnes. Toutefois, la situation reste grave.

Dans la province du Houpeï, les troupes régulières et communistes sont aux prises depuis plusieurs jours aux environs d'Ichang.

Dans la province du Honan, sévissent de nombreuses troupes de bandits non communistes, dont beaucoup proviennent de soldats déserteurs des armées nordistes.

ou même de quelque cinématographe municipale qui sera comme un cimetièr. Il faut que des tirages particulièrement soignés, des tirages-types, soient mis de côté, pour l'avenir, sous la protection et la sauvegarde de l'Etat. Les souvenirs des grands artistes sont une richesse et quelle richesse plus émouvante que celle qui permet la résurrection d'un talent !  
Pensons à ces choses au milieu de la cohue des nouveautés cinématographiques, à la fois artistiques ou documentaires, qui s'accumulent souvent bien intéressantes, souvent terriblement passagères...  
Henry DE FORGE.

### L'agitation au Pérou

Tandis que des télégrammes de Lima annoncent que la situation est devenue normale depuis la révolte qui a été complètement maîtrisée, d'autres télégrammes d'Aréquipa déclarent que la garnison locale s'est révoltée et s'est emparée de la ville. Un gouvernement provisoire aurait été formé, à la tête duquel se trouverait le colonel Aurelio Garcia Godos, et qui aurait pour objet de réaliser les buts de la révolution du mois d'août dernier.

### EN PEU DE MOTS...

— Une bagarre a éclaté à Marseille au cours d'une réunion publique entre socialistes et communistes. Des coups de feu ont été tirés ; il y a eu 2 blessés.

— Les époux Gravières, habitant Dejointes (commune de Chassy), près de Bourges viennent d'avoir leur 13<sup>e</sup> enfant. M. Doumergue, président de la République, a accepté d'être le parrain.

— Une grave bagarre a eu lieu à Mandhin entre nationaux-socialistes et adversaires politiques. 162 personnes ont été arrêtées.

— Le banquier Lelatte, directeur de la Banque Maritime d'Arcaehon vient d'être arrêté. Il a une passif de 4 millions.

— Le nombre des morts dans la catastrophe minière de Eschweiler s'élève à 31.

— L'épreuve de vitesse, en descente pour skieurs, organisée à Saint-Moritz, a permis de constater que le Suisse César Chiogna avait parcouru le kilomètre, lancé à la moyenne de 104 kilomètres 652 mètres à l'heure.

## NOS ÉCHOS

### La leçon de l'humour.

M. Bernard Shaw est le Tristan Bernard anglais.

Pas une semaine sans qu'on raconte sa dernière histoire, son dernier bon mot. Il avait été invité il y a quelque temps à un banquet que les admirateurs de M. Ramsay Mac Donald offraient au premier ministre britannique.

M. Bernard Shaw ne vint pas au banquet, mais envoya une lettre — qui vaut plus qu'une présence :

« Mon sens de l'humour, écrivait l'auteur de Sainte-Jeanne m'empêche d'être parmi vous. Vous voulez évidemment démontrer que M. Ramsay Mac Donald est un homme d'Etat considérable. Je pense jusqu'à présent que cette vérité était assez connue. Si pourtant votre banquet a le succès que vous désirez, je propose d'en faire un autre pour fêter la piété du pape et un troisième pour nous faire connaître le talent de mathématicien d'Einstein ; pour finir, vous pourriez organiser un modeste dîner qui me ferait connaître comme auteur dramatique... »

On ne se moque pas plus agréablement du monde.

Et les admirateurs de M. Ramsay Mac Donald loin de faire la grimace et goûtant cet humour lurent cette lettre à l'issue du banquet au milieu d'un fou rire général.

### Noël allemand.

Hein. Krüger vivait dans l'Etat de Rio Grande do Sul, sur la terre brésilienne. Mais il ne pouvait oublier sa patrie allemande ni ses chères coutumes. Aussi tous les ans, célébrait-il la fête de Noël à la bonne vieille manière germanique, avec un sapin étincelant de bougies et de paillettes...

L'année dernière, pour montrer aux Brésiliens ce qu'est un vrai Noël allemand, il avait invité une grande quantité de seniores et de senioritas. Mais, au moment où la fête battait son plein, voici qu'une bougie communicque le feu à une branche du sapin, puis à l'arbre tout entier, puis aux rideaux, puis à la pièce, puis à la maison.

Cinq minutes plus tard, le ciel nocturne était éclairé par la lueur d'un immense brasier. Les seniores et les senioritas, heureusement en sûreté, considèrent, à distance respectueuse, cet imposant et tragique spectacle... Jusqu'au moment où l'un d'eux prononce ces paroles significatives, sur un ton admiratif :

— Par tous les diables, ces Allemands s'y entendent pour organiser des fêtes ! Il faut leur laisser cela !...

### Histoires américaines.

— Vous bravez ?  
— Non.  
— Alors, tenez ce flacon pendant que je noue mon lacet de soulier.

— Deary, dit une maman à sa fille, si Harold vous demande ce soir d'être sa femme, dites-lui de venir me parler.

— Et s'il ne me le demande pas ?

— Dans ce cas, dites-lui que je veux lui parler.

Lui. — Il y a belle hurette que les femmes ne sont plus un mystère pour les hommes.

Elle. — Vous vous vantez.

Lui. — Que non pas ! Un homme dé-

### FAÇONS DE VOIR ET MANIÈRES DE PENSER

## DE LA RIGUEUR DES RÉGLEMENTS

On avait bien remarqué au début de la semaine dernière que les services des P. T. T. semblaient quelque peu troublés. Les services féminins, en particulier, paraissaient tout à fait désorganisés. En vain on appelait la demoiselle du téléphone, aucune voix ne répondait : « J'écoute ». En vain, les malheureux abonnés condamnés à l'automatique refaisaient dix fois leur combinaison, aucune sonnerie ne répondait à leur appel, tout au plus, entendaient-ils parfois des bruits de conversations irritées.

C'est que le matin même, l'administration des postes, télégraphes et téléphones venait, par une circulaire, de rappeler à ses « agents féminins » qu'il leur était interdit de se marier sans une autorisation de l'autorité supérieure.

Ce fut, dans toute la volière, un joli concert de cris et de récriminations. Et par le téléphone, par le télégraphe, l'envoi se propagea en quelques instants dans la France entière, jusqu'aux plus humbles recettes des plus petits villages de campagne.

L'administration en prit pour son grade et on se demanda naturellement quelle mouche avait soudain piqué cette vieille mère fouettarde pour qu'après des années d'apparente indulgence, elle vienne ainsi brusquement contrarier les sentiments.

A la vérité, le terrible ukase, qui oblige les dames employées, lorsqu'elles désirent convoler en justes noces, à demander à leur chef l'autorisation nécessaire, n'a jamais cessé d'être en vigueur. Seulement, avec une astuce bien digne des filles d'Eve, les candidatures au conjugo faisaient la demande réglementaire à une date si rapprochée de la cérémonie que l'administration n'avait plus le temps de faire procéder à l'enquête indispensable sur la moralité du futur conjoint.

Alors quand l'autorisation ou le refus d'autorisation arrivait, il y avait belle lurette que le mariage avait été consommé.

L'administration entend que désormais ces demoiselles adressent leur demande d'hyménée un mois au moins avant la date du mariage. Et celui-ci ne devra pas avoir lieu sans l'autorisation réglementaire sous peine... d'observations très sévères.

Il est, en outre, rappelé aux dames du grade de receveuse qu'elles doivent se garder d'entretenir dans leur cœur quelque tendre inclination pour un étranger ou un officier de police judiciaire.

Car si l'une d'elles se laissait aller à cette coupable concupiscence, elle se verrait inexorablement refuser l'autorisation de se marier avec l'objet de sa flamme. Et si elle passait outre, l'ange exterminateur, sous les traits de M. Guernier, à la barbe flamboyante, la chasserait du paradis des Postes, Télégraphes et Téléphones, ou

chiffre une femme aussi facilement que l'alphabet.

Elle. — Comment ça ?

Lui. — Grâce au système Braille.

Jenny. — On dirait que vous me regardez le genou.

John. — Oh ! voyons : je suis bien au-dessus de ça !

### Esprit de suite.

Monsieur profite d'un jour de congé pour repêcher une pièce de son appartement. Il le fait avec une sorte d'allégresse qu'il dissimule pourtant pour que sa femme constate l'effort qu'il semble faire.

Mais Madame secrètement s'impatiente. Elle ne cesse de l'inviter au repos.

Le peintre finira ça, voyons. Ce n'est pas ton métier. Tu vas te fatiguer. Ses obligations deviennent si pressantes que Monsieur abandonne son travail. Et lorsque il se retrouve dans son fauteuil, avec un livre, Madame, souriante et méprisante un peu, lui dit gentiment : — Tout de même, mon pauvre ami, il

tout au moins lui retirerait son emploi.

Elle n'aurait qu'un moyen, si elle persiste à avoir un irrésistible penchant pour l'officier de police judiciaire de son cœur, d'échapper aux foudres de l'administration, c'est au lieu de l'épouser, de vivre avec lui en concubinage. L'administration supérieure pourra alors blâmer sévèrement la conduite de son « agent féminin », mais elle ne la chassera pas comme une brebis galeuse.

On pourrait peut-être s'étonner qu'au temps où l'on se plaint tant de la dénatalité, et où l'on se préoccupe plutôt de développer la nuptialité chez les jeunes gens, l'administration des Postes adopte ainsi certaines entraves au mariage de ses employées et même semble les pousser à l'union libre, il serait même permis de trouver un peu exorbitant, en plein vingtième siècle, ce droit éminent, que s'arroge une administration de régenter les affaires de cœur de son personnel.

Qu'on ne suppose pas cependant que ce soit là une sorte de survivance de ce vieux droit seigneurial de cui-sage qui permettait au suzerain de cueillir la fleur d'orange dans tous les vergers de son fief.

Non, c'est dans l'intérêt du service et en particulier du secret des correspondances, et aussi dans l'intérêt des dames employées elles-mêmes — car pour être agent des postes une femme n'en doit pas moins obéissance à son mari — que l'administration interdit à son personnel féminin le mariage avec un étranger ou un officier de police judiciaire. C'est pour la même raison qu'elle lui impose l'obligation d'une autorisation pour tout autre mariage, afin de faire procéder à une enquête sur la moralité du futur mari de la receveuse.

Est-ce à dire que la moralité du mari agréé par l'administration soit brevetée avec garantie du gouvernement. Il ne faudrait peut-être pas aller jusque là, mais, c'est tout de même et pour l'épouse et pour le public une petite garantie.

Il existait autrefois dans l'armée des règlements analogues, concernant non plus seulement la moralité, mais aussi la dot de la future conjointe. On les a supprimés comme antidémocratiques et on a peut-être eu raison. Ils nous avaient cependant valu l'une de nos colonies. La sultane de Mohéli s'étant épousée d'un beau gendarme, voulut l'épouser et le brave Pandore dut demander l'autorisation obligatoire à cause de la dot réglementaire. Mais la sultane fit bien les choses et pour avoir son gendarme, elle donna son île à la France.

Tant il est vrai qu'il ne faut pas trop médié des exigences des règlements administratifs.

### SPECTATOR

faut toujours que tu commences tout, mais avoue que tu ne finis jamais rien.

### Collier de perles.

Le Berliner Borsen-Courier cite les « perles » suivantes, dont il garantit l'authenticité, et qui proviennent d'un professeur de lycée d'une petite ville de Prusse orientale.

« Moltke jona ses atouts comme un joueur d'échecs consommé... »

« Les gouverneurs romains se nourrissaient de la sueur de leurs provinces... »

« Un aéroplane ne doit pas se risquer trop haut dans les airs ; sinon, le sol lui manque sous les pieds... »

« Les successeurs de Bismarck se mirent en lumière à l'ombre du titan... »

« La dent du temps a rasé les Pyramides... »

« Quel était le lien de famille qui unissait les frères Schlegel ?... »

### LE LISEUR

# Chronique du Lot

## SYNDICAT D'INITIATIVE DE CAHORS

Il nous est revenu qu'au moment où leur était présentée la carte de membre de notre Association, plusieurs personnes de Cahors ont demandé ce qu'était un Syndicat d'Initiative et à quoi servait un organisme de ce genre.

Nous ne pouvons mieux leur répondre qu'en reproduisant les extraits ci-après d'un article publié par M. Antoine Borel, député de la Savoie, à propos de l'Assemblée générale de l'Union des fédérations des Syndicats d'Initiative de France qui a lieu le 24 février à Paris :

« Profitez de cette circonstance pour dire que l'œuvre de nos syndicats d'initiative n'est pas toujours estimée à sa juste valeur et que souvent, à l'endroit même où elle se poursuit, on n'en apprécie équitablement ni l'étendue ni l'importance.

« Pour en être convaincu, il suffit de se souvenir des efforts douloureux qui président à la venue au monde de ces organisations et des critiques dont furent l'objet les audacieux qui accompagnèrent les premiers pas et qui veillèrent sur l'enfance et l'adolescence de nos syndicats.

« Dans nombre de localités, d'ailleurs, à l'origine, on pensa que le syndicat d'initiative était une sorte de comité des fêtes permanent, assurant l'organisation de feux d'artifice, bals, kermesses et autres réjouissances, et on ignorait tout de son action véritable.

« Aménager le pays pour mieux recevoir ses hôtes, organiser la publicité pour attirer des visiteurs étrangers, éditer des cartes, guides, affiches, contribuer à une œuvre générale de publicité pour la France sont cependant les buts que se proposent d'atteindre les syndicats d'initiative, et ces buts sont trop souvent ignorés du grand public.

« Le merveilleux, l'admirable, c'est qu'il y ait eu des personnes avisées pour réussir à grouper dans les syndicats créés de solides phalanges de sociétaires résolus et confiants, désireux d'aller de l'avant malgré vents et marées...

« L'essor touristique de notre pays, c'est en grande partie à ces syndicats qu'on le doit. L'opinion publique commence, certes, à s'en rendre compte, les pouvoirs publics ne l'ignorent plus...

« La grave crise économique que traversent toutes les grandes nations doit nous inciter à ne rien négliger de ce qui peut contribuer à la prospérité de notre pays et le tourisme est un des meilleurs facteurs de cette prospérité. »

Voilà ce que font les Syndicats d'Initiative de France. Celui de Cahors prétend collaborer à cette œuvre sur le plan national comme sur le plan local. Son action est malheureusement réduite par la pénurie de ses ressources. Pour qu'elle soit étendue comme il le conviendrait et vraiment efficace, il faudrait que le concours de la population se joigne à l'appui de la ville. Malheureusement le résultat du recensement des cotisations de 1931, qui vient d'être opéré, ne nous permet point de constater que Cahors s'intéresse vraiment à son Syndicat d'Initiative et au développement du tourisme en Quercy. C'est donc encore au ralenti que nous poursuivons, cette année encore, la tâche indispensable, mais difficile, que nous avons acceptée, non sans nous demander s'il ne vaudrait pas mieux passer la main...

Le Président du S. I.  
Eug. GRANGÉ.

### Au Sénat

Sur l'ensemble de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à la commémoration des lois qui ont créé l'enseignement gratuit, laïque et obligatoire, en France, les sénateurs du Lot ont voté : Pour.

Le Sénat a adopté par 250 voix contre 18.

### Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à MM. Sillon, Nadal, Melon, Lours, Bories, Sudres, Bourgade, Soubies, Poujade, Aymard, du recrutement de Cahors.

### Le téléphone dans le Lot

Le service électrique fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> février courant dans les localités désignées ci-après qui viennent d'être dotées d'une cabine téléphonique :

Lagardelle (canton de Puy-l'Évêque) ; Vaillac (canton de Labastide-Murat) ; Belaye (canton de Luchez) ; Le Roc (canton de Payrac) ; Sénail-lac (canton de Lauzès) ; Cahors (faubourg La Barre).

A partir du 1<sup>er</sup> avril 1931, ce service sera étendu aux communes de :

Bergantay (canton de St-Géry) ; Lamagdelaine (canton de Cahors) ; Cuzance (canton de Martel) ; Peseadoires (canton de Puy-l'Évêque) ; Vidallac (canton de Limogne).

### Ponts et Chaussées

Notre compatriote, Mlle Fraisse, de Figeac, a subi avec succès les épreuves du concours pour l'emploi d'agent de bureau des Ponts et Chaussées et des mines.

### Service vicinal

M. Resset, ex-soldat, au 9<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé cantonnier dans le Lot-et-Garonne.

## Festival Philippe Gaubert

Ce soir, mardi, 24 février, à 9 heures, aura lieu à l'ancienne salle du Conservatoire un grand festival donné au bénéfice de la Société philanthropique.

Cette belle séance musicale sera entièrement consacrée aux œuvres du maître Philippe Gaubert. Parmi les artistes qui y prendront part nous relevons les noms de Mme Balguerie, de MM. Pascal et Cruque, violon solo et violoncelle solo de la Société des Concerts du Conservatoire.

Enfin Philippe Gaubert jouera lui-même sa sonate pour piano et flûte ayant comme partenaire Mme Chassinat, l'éminente pianiste.

Ce beau concert sera diffusé par les soins de Radio-Paris.

### Les Cadets du Quercy

Après le gros succès de notre banquet annuel du samedi 31 janvier dernier, tous les Cadets et leur amis seront heureux de se retrouver à la matinée concert-bal, qui aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> Mars, toujours aux Sociétés Savantes 8, rue Danton.

En raison de l'Assemblée Générale qui se tiendra ce jour-là, les portes s'ouvriront à 13 h. 30, afin de ne gêner en rien ni le bal, ni le concert. Mlle Cagnac, notre nouvelle et charmante Reine, accompagnée de ses deux Demeiselles d'honneur, élues au cours de notre bal de nuit, réservent le plus aimable accueil à tous nos amis qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Tous les Lotois se plaisent à venir aux Sociétés savantes, où ils se sentent en famille.

Il y aura un très joli concert d'une heure et quatre heures de danses, aussi nous aurons la foule des grands jours.

Il sera prudent d'arriver assez tôt pour marquer sa place.

Antonin LABOUYÈRE,  
Secrétaire des Cadets du Quercy,  
63, rue Monge, Paris, 5<sup>e</sup>.

### Les chevaux des réservistes

Le ministre de la guerre a décidé que le prix de location des chevaux amenés par les réservistes serait porté à 30 francs par animal et par jour, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1931.

### Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du travail

Groupement départemental du Lot  
Le groupement des mutilés du travail du Lot rappelle aux victimes du travail, susceptibles d'être rééduquées, la promulgation, en date du 5 septembre 1930, des décrets permettant l'application de la loi accordant la rééducation professionnelle gratuite.

Cette loi permet à tous ceux qui, par suite de leur accident n'ont pu reprendre l'exercice de leurs fonctions de se reclasser dans la vie sociale, d'y gagner leur vie dans la mesure de leurs possibilités physiques, en apprenant gratuitement dans les Ecoles de rééducation, créées pour les Mutilés de guerre, une nouvelle profession compatible avec leur infirmité.

Des allocations familiales sont même prévues pour les mutilés nécessiteux.

Les intéressés sont informés qu'ils trouveront tous renseignements utiles pour l'établissement de leur demande au secrétariat des Mutilés du travail, 16, avenue de Toulouse, Cahors.

Pour les demandes écrites, prière de joindre un timbre de 0 fr. 50 pour la réponse.

### Le Secrétaire.

### L'action des pluies

Le mauvais temps de ces dernières semaines a provoqué, un peu partout des éboulements.

On en signale un qui est important, qui a eu lieu, mardi, dans le mur de soutènement du champ de foire de Gramat.

Cette nouvelle brèche, ajoutée à celle qui se produisit tout récemment, a creusé un trou béant de 70 mètres de longueur sur 6 mètres de profondeur et il est à redouter que le mur restant ne s'écroule prochainement.

Les cabinets d'aisance, qui avaient été récemment aménagés convenablement et qui étaient situés en bordure du mur emporté, ont été également entraînés dans les décombres.

Fort heureusement, il n'y a pas eu d'accidents de personnes à déplorer.

### Les truffes

Samedi, à Cahors, il y eut un apport de truffes peu important.

Les truffes ont valu 45 francs le kilo, en moyenne.

A Martel, au marché de samedi, 21 février, 250 à 300 kilos de truffes furent vendues au prix de 45 à 50 francs le kilo.

A Salviac, à la foire du 21 février, il y a eu un apport de 500 kilos de truffes qui ont été vendues de 20 à 21 francs le 1/2 kilo.

### Battue aux sangliers

Dimanche, le Réveil du Rouqueyral était en chasse contre le sanglier. Une battue avait été organisée par le vaillant piqueur M. Lagarrigues.

Elle eut lieu au Bornac. Les chasseurs eurent le plaisir de voir sortir des fourrés un gros sanglier qui fut abattu aussitôt.

Il pesait 70 kilos.

Bravo au Réveil du Rouqueyral.

## SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

(Séance du 16 février 1931). — Présidence de M. le Chanoine Sol : Sont présents : MM. Lamblot, Rigaudières, Rajade, Chanoines Sol et Foissac, Contou, Laubat, Bergon et Calmon. M. d'Estresse de Lanzac de Laborie, présenté à une précédente séance est admis membre non résidant de la Société.

M. Bris, receveur des hospices, à Cahors et M. de Campagnac, du château de Bar, à Puy-l'Évêque, sont présentés par MM. Calmon et Bergon, comme membres de la Société.

M. Raymond Coly fait hommage à la Compagnie d'un poème sur Cahors et d'un chant sur Marcihauc.

Notre confrère, M. l'abbé Cubaynes vient d'achever la traduction en occitan des Quatre Évangiles et va les publier à Barcelone.

M. le chanoine Foissac signale que le château de la Forge possède une très riche série de portraits encadrés d'hommes célèbres du Quercy : Jean XXII, les cardinaux du Pouget, du Bousquet, de Vassal, Latour de Cambouillet, Fénelon, Clément Marot, les évêques P. Habert, Alain de Solminihac, les maréchaux Murat, Bessières, Canrobert, les généraux Cavaignac, Ambert, les députés Moysen, Calmon, Lafon, Delbreil, Dubréil, Poncet, Delpech, Faydel, Boutaric, Durand, Perbovre, Gambetta, Comte Murat, etc., etc., il émet le vœu que le Bulletin continue cette liste de portraits que les collections détiennent et il indique dès lors le magnifique portrait du médecin Mailhes à Arcemihac et les portraits représentés sur cartes postales d'Antoine Hébrard de St-Sulpice et de Champollion-Figeac.

M. Foissac a eu l'occasion de visiter dernièrement deux autres églises romanes : 1<sup>re</sup> Reyrevignes, façade, murs, fenêtres et nef sont ce qui reste du XII<sup>e</sup> siècle ; le chœur et le transept sont du XV<sup>e</sup> ainsi qu'une statuette en pierre colorée ; 2<sup>e</sup> l'église de la Chapelle-Auzac très remaniée ; seul le chœur est roman. Un plafond de bois interrompé la montée des murs primitifs ; la chapelle à deux travées est du XV<sup>e</sup> siècle.

Le même signale encore sous le porche de l'ancien clocher de l'église paroissiale de Souillac un tympan roman peu remarqué : au centre, le Christ assis, entouré de deux personnages nimbés, au delà deux anges adorateurs, avec l'écartement extravagant des jambes, comme à Vézelay.

M. le chanoine Sol fait connaître dans le Bulletin de la Société du Bord, un article : « Contribution à l'histoire des relations commerciales d'Amiens avec les pays du Sud-Ouest de la France. »

M. Sol donne connaissance d'un Etat complet des déclarations des religieux et des religieuses du Lot relativement à la vie commune ou à la vie privée, que prescrivait la loi du 14 octobre 1790. Ce tableau pris aux Archives nationales n'a été que signalé dans le tome 1<sup>er</sup> de la Révolution en Quercy.

Notre confrère continue son étude sur la taxation des denrées durant la période révolutionnaire. Avec de nombreux documents à l'appui, il montre que la taxation des grains ou premier maximum et celle des denrées de première nécessité ou maximum général amenèrent la disette dans le département. La pénurie des subsistances fut même des plus graves sur la fin de 1793 et en 1794.

De la part de M. Lafon d'Albas, M. Calmon donne lecture d'une étude bien documentée, partie parue récemment dans « La Petite Gironde », sur Antoine d'Hébrard de St-Sulpice qui fut évêque de Cahors de 1577 à 1602.

### Génie rural

M. Véron, Ingénieur du Génie Rural, se tiendra le samedi 28 février, jour de foire, de 9 heures à 12 heures, dans un bureau de la Préfecture, à la disposition des Maires et de toutes personnes qui désireront consulter son service au sujet des projets d'adduction d'eau, d'électrification et de construction de chemins ruraux.

### Haras

M. Maillé, directeur des haras de Villeneuve-sur-Lot, vient d'informer M. Mazet, maire de Gramat que la subvention du Gouvernement affectée aux concours de Gramat (pouliches de 3 ans), a été portée à 12.000 francs pour 1931.

En 1930, la subvention avait été de 9.000 fr.

Ce concours aura lieu le 13 mai 1931.

### Chien à deux têtes

La chienne de M. Florentin, propriétaire à Poumeyrol, a mis bas plusieurs chiens dont un avait deux museaux.

Il a été abattu.

### Chute d'une pierre

Mme Raffy, épicière à Limogne, allait chercher des légumes dans son jardin, lorsqu'en ouvrant la porte une grosse pierre se détacha et lui tomba sur la jambe.

La jambe fut cassée. MM. les docteurs Conderec et Ouvrier lui ont donné les premiers soins, mais Mme Raffy fut transportée à l'hôpital de Cahors.

## CAHORS LES BELGES... AUSSI !

Les fumeurs français se plaignent, — hélas !, non pas sans raison — que le tabac qu'ils fument n'est plus de bonne qualité.

Les journaux ont fait mention de ces plaintes que, peut-être, l'Administration entendra.

C'est, du reste, son intérêt, car bien servir, contenter ses clients est du premier devoir, le vrai souci des commerçants.

Et comme on l'a indiqué, comme on peut le constater, chaque jour, par la réclame qu'elle fait, dame Régie est commerçante.

Eh ! bien ! mais si les fumeurs français se plaignent de la mauvaise qualité du tabac qu'on leur livre, actuellement, il y a également, les fumeurs belges qui font entendre de sévères protestations contre ce même tabac.

Le journal bruxellois « Le Rouge et le Noir » se fâche tout net contre le tabac français.

Lisez et appréciez :

« Que vaut ce tabac ? Prenez, par exemple, le scaterlati maryland, le seul qui convienne à peu près pour rouler des cigarettes. Déjà un tabac de luxe : 4 francs les 40 grammes. Un vulgaire emballage jaune, une bande qui colle mal, une vignette qui ne doit rien aux arts décoratifs. Quand ce tabac est bon, il est bon, mais c'est rare. Tantôt il est trop sec et tantôt trop humide. D'autres fois, on ne sait même plus s'il est sec ou humide. Il s'effrite sous les doigts en une espèce de poussière bonne à se fourrer dans le nez ; et l'on s'esquinte le gosier ; on brûle six sous d'allumettes à prétendre allumer une matière qui ne demande qu'à s'éteindre. »

Nous enregistrons : toutefois, nous estimons que notre confrère belge va trop loin, lorsqu'il écrit : « Les Français ont, paraît-il, la tête près du bonnet. C'est possible. Mais si l'on imposait aux belges le tabac qu'ils fument, eux, je ne sais combien d'années, avant 8 jours, il y aurait des barricades. »

N'exagérons rien. Les Français protestent contre le tabac qu'on leur sert, depuis quelque temps. Mais les Français ne changeront pas leur scaterlati pour le tabac belge, qui n'a jamais été. Et les fumeurs belges se gardent bien de faire des barricades !

Cependant, Dame Régie voit quand même, que son tabac est de plus en plus déprécié !

Et c'est bien sa faute ! L. B.

## PALAIS des FÊTES

MERCREDI 25, JEUDI 26, SAMEDI 28 FEVRIER, DIMANCHE 1<sup>er</sup> MARS (matinée et soirée).

### Les sautes d'un père

Grand film sonore interprété par le célèbre artiste Emil Jannings. Jannings joue avec une force, une brutalité, une attention, une intuition folles, un rôle qui lui permet d'utiliser les ressources de son génie.

## LA LETTRE

Grand film français entièrement parlant, interprété par Marcelle Romée, de la Comédie française, la princesse Ho Han thi té, Gabriel Gabrio, etc... Des premières images nous sommes transportés en Malaisie dans un pays menaçant et mystérieux, dans une de ces îles océaniques où, sous un ciel d'incendie, la forêt tropicale, malsaine, pesante et peuplée de dangers invisibles où la volonté se désagrège lentement, loin de toute contrainte et de toute civilisation.

« La Lettre », c'est le drame passionnel d'une femme européenne abandonnée pour une Chinoise et qui tue l'infidèle d'un coup de revolver, après lui avoir écrit une lettre d'appel. Cette lettre sera la cause de ses tourments, de son calvaire parmi les bois sculptés et les riches broderies, dans une foule pittoresque.

L'Instruction du crime, l'acquiescement de la coupable, sa confession à son mari, la découverte de la lettre sont d'un réalisme, d'une intensité dramatiques extrêmes.

### NOCTURNE

Dessin animé sonore

### Avis aux réfugiés

Les réfugiés de Moissac et de Montauban, résidant provisoirement à Cahors, sont instamment priés de vouloir bien faire connaître leur adresse à la Mairie de Cahors qui est chargée de leur remettre les mandats de réparation des dommages subis.

### Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Vassal, décédé à Talence. M. Vassal qui était un de nos compatriotes comptait de nombreux amis dans le Lot.

Il était le beau-père de M. Bonnet, inspecteur des P. T. T. à Bordeaux.

Nous prions Mme et M. Bonnet de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

### Obsèques

Ces jours derniers, ont été célébrées les obsèques de Mme Carrère, mère de Mme Gleyes, veuve du regretté professeur de gymnastique du Lycée Gambetta.

Dimanche ont été, également, célébrées les obsèques de M. Davion, décédé à l'âge de 71 ans, et celles de Mme Bessat.

Un nombreux cortège a suivi les convois funèbres de ces regrettés disparus, dont nous prions les familles de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

## Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen

La Section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme tiendra sa prochaine réunion le vendredi 27 février courant, à 20 h. 30, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : 1. Communication par le Président ; 2. Renouvellement du Bureau ; 3. Organisation d'une Conférence Jacques Kayser, membre du Comité Central ; 4. Adhésion ; 5. Conférence par M. Lafargue, secrétaire général, sur : « La crise morale de la Démocratie ».

Pour le Bureau :

Le Secrétaire : P. LAFARGUE.

N. B. — Les Ligueurs sont invités à se rendre à la réunion accompagnés des membres de leur famille et de leurs amis.

### Chute

M. R... rentrait en moto, chez lui, lorsqu'il tournait de l'Ormeau, à Douelle, la moto dérapa. M. R... tomba. Il n'eut pas grand mal.

### Renversé par un cycliste

Une jeune fille des environs de Douelle se trouvait sur la route, lorsqu'elle fut renversée par un cycliste. Celui-ci ne put l'éviter, a-t-il dit ; la jeune fille fut renversée. Mais elle ne fut pas blessée. Le cycliste tomba, également, sur la route.

La bicyclette seule eut quelques dégâts.

### Glissade

M. Cavaille, ouvrier à la Cie du P.-O., allait chercher une caisse à outils, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il glissa et tomba.

Dans la chute : il s'est fait une entorse à la clavicule gauche.

Un repos de 10 jours lui a été ordonné.

### Les deux aliénés évadés sont repris

Les deux aliénés, évadés de l'Asile de Leyme, ont été pris.

C'est dans la commune de St-Maurice qu'a eu lieu leur arrestation.

Ils s'étaient réfugiés dans une grange isolée où ils espéraient se cacher. Mais des habitants qui les avaient vus s'empressèrent de les capturer.

Il était temps, car ils devenaient dangereux. Ils avaient un fusil et vendredi soir, un coup de feu fut tiré sur un gardien de l'asile qui les poursuivait.

Le gardien ne fut pas touché.

La gendarmerie prévenue arriva et les deux aliénés solidement maintenus furent placés dans une voiture et ramenés à l'asile.

### Le Code de la route

Les conducteurs d'attelages hippomobiles ne veulent pas encore respecter le Code de la route.

Aussi bien, les gendarmes de Cahors ont dressé des contraventions à 4 propriétaires pour avoir oublié d'éclairer leurs charrettes.

M. B., de Limogne, A., et B., d'Est-clauzel, C., de Ramasoly (commune d'Arcemihac) ont été l'objet, chacun d'un procès-verbal.

A force de payer des procès-verbaux, les contrevenants finiront bien par comprendre que la chandelle des lanternes est moins chère.

### Tombé dans la cave

M. Ouvrier, négociant à Limogne, avait été obligé de descendre à la cave. Il laissa la trappe ouverte, et cette trappe se trouva à la porte d'entrée du magasin.

Un client pénétra dans le magasin et ne fit pas attention à la trappe ; il tomba dans la cave.

Dans sa chute, il s'est fait de nombreuses contusions. Il dut être transporté à l'hôpital où les soins nécessaires par son état lui ont été donnés.

On espère, toutefois, que l'accident n'aura pas de suites graves.

### Contravention

Un négociant de Montcuq se trouvant de passage à Sautet, et voulant causer avec un habitant, arrêta sur la route son automobile et se rendit chez cet habitant.

Mais il avait éteint complètement les phares de l'auto. Les gendarmes passèrent et dressèrent procès-verbal pour infraction au code de la route.

### Accident

M. Elie Cayla, garçon limonadier au Café Tivoli, a été blessé à la jambe gauche par le chambranle d'une porte qu'il ouvrait.

Plusieurs jours de repos seront nécessaires pour que M. Cayla reprenne son travail. Tous nos vœux pour le plus prompt rétablissement.

### Dérapiage

Une auto pilotée par M. Lafon, de Rocamadour, dérapa au lieu dit les Combes, près de Gramat.

La voiture se renversa, mais M. Lafon et son commis se dégagèrent sans mal.

La voiture, seule, a été endommagée.

## A PARIS

Voyageurs, Touristes descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES À UN LIT de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

## Réunion des trufficulteurs

Le bureau du Syndicat des trufficulteurs du Lot rappelle aux adhérents que la prochaine réunion aura lieu samedi prochain 28 février courant, à 14 h. précises, dans le local habituel de la maison d'Agriculture.

A l'ordre du jour figurent les questions suivantes : 1<sup>re</sup> Constitution de sections communales ; 2<sup>e</sup> Approbation des statuts ; 3<sup>e</sup> Conférence de M. Gay sur l'appellation d'origine de la truffe et l'organisation de la vente de cette denrée.

En raison de l'importance de cette réunion, tous les trufficulteurs ainsi que les agriculteurs susceptibles de s'intéresser à la culture truffière sont invités d'une façon toute particulière à y assister.

### P. O.

M. Caminade, employé du P.-O., à Teissonnières, est nommé facteur mixte à la gare de Cajare, en remplacement de M. Bruneteau, décédé.

### Voleur arrêté

Le nommé Courtois, recherché pour vols commis à Luchez, a été arrêté à St-Symphorien (Gironde).

### Non-lieu

M. le juge d'Instruction vient de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur de Vaillat Eugène, menuisier-charpentier, à St-Géré, qui était accusé par la femme Theilborie d'avoir provoqué la mort de son enfant.

Vailles a été mis en liberté vendredi matin. La femme Theilborie, seule, comparaitra devant les assises du Lot pour répondre du crime d'infanticide.

des versements s'est élevé à 4.654.749 francs, et le montant des remboursements à 2.863.038 francs.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1930, le solde dû aux déposants était de 14.978.804 fr. 31 ; au 31 décembre 1930, il était de 17.345.499 fr. 81, soit une augmentation de 2.367.095 fr. 44.

MM. Longé, conseiller municipal et administrateur, Cauzille, caissier sont désignés pour assister au Congrès des Caisses d'épargne qui se tiendra à Angers les 15 et 16 juin 1931.

#### Linac

**Nécrologie.** — La liste funèbre s'allonge indéfiniment à Linac, le 20, deux jeunes gens, et le 21, une voisine, Marie Castagné, qu'à l'âge de 69 ans, la mort vient de ravir à l'affection de ses parents et amis.

Ce n'est qu'après 17 jours de terribles souffrances que la malheureuse a succombé d'une incurable et terrible maladie.

A la famille en deuil, nous offrons nos bien vives condoléances. — G. R.

#### Tauriac

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Gasc, décédée subitement, à Toulouse.

Mme veuve Gasc était la belle-mère de M. Lherm, notre excellent instituteur.

Nous prions, en cette cruelle circonstance, Mme et M. Lherm, de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

**Démographie.** — Mouvement de la population de 1891 à 1926 :

La commune de Tauriac avait en 1891, 518 habitants ; en 1896, 498 habitants ; en 1901, 585 habitants ; en 1906, 470 habitants ; en 1911, 444 habitants ; en 1916, 402 habitants ; en 1921, 369 habitants ; en 1926, date du dernier recensement, 354 habitants seulement ; que donnera le prochain recensement ?

#### Saint-Céré

**Union musicale.** — La première sortie de « L'Union musicale » reconstituée. — M. Delhaas, le nouveau et très sympathique chef de « L'Union musicale », a accompli le tour de force de remettre, en quelques semaines, notre musique sur pied, et de lui faire donner un concert public qui a obtenu un plein succès, un succès très mérité.

Nous ne nous trompons pas en disant qu'il y avait, parmi les anciens musiciens, beaucoup de bonne volonté ; ils l'ont prouvé une fois de plus. Ils se sont présentés en bonne forme, avec des instruments reluisants de propreté, et, malgré l'absence de quelques-uns d'entre eux, retenus par la grippe ou par des raisons majeures, l'exécution des morceaux du programme n'a rien laissé à désirer.

Le pas redoublé « Union-Marche », composition de M. Delhaas, a d'abord mis en lumière le goût et les capacités musicales de l'auteur. Il justifiait entièrement la confiance des musiciens placés sous sa direction.

Tous les morceaux ont été exécutés sans hésitation ; les divers pupitres, bien amalgamés, ont donné un ensemble bien fondu et très harmonieux.

Le premier piston, M. Deldou, sera un excellent instrumentiste. Le pupitre des clarinettes promet beaucoup. Les saxophones ont fait une bonne œuvre avec M. Vaujour. M. Garlat mérite de particulières éloges pour le solo de « Psyché », qu'il a su bien chanter ; on doit en dire autant de M. Lacoste, dans son solo de baryton. Un nombreux public a montré, par sa présence, l'intérêt qu'il porte à nos musiciens ; malgré le froid assez vif, il y avait beaucoup de promeneurs ; de gentils minois émergeaient des chaudes fourrures ; il n'a manqué à cette sortie qu'un rayon de soleil. Chaque morceau du programme a été suivi d'applaudissements très nourris.

Après le concert, M. Lavaur, premier

adjoint, délégué par la municipalité, a exprimé ses félicitations aux membres de la Société et leur a offert un apéritif d'honneur.

A l'apparitif, M. A. Faure, fondateur et ancien directeur de l'Union musicale, a cru devoir adresser des félicitations à la municipalité, qui n'a pas hésité à faire les sacrifices nécessaires pour donner un nouveau directeur à la musique. Il dit combien M. Fayt, délégué du Conseil municipal, avait mis de dévouement et de zèle à seconder les efforts de l'Assemblée municipale. Il se félicite de voir à la présidence de la Société M. Vidal, l'homme le mieux qualifié pour donner des conseils éclairés et pour bien guider la marche de la Société.

Il a annoncé la prochaine création d'un studio musical qui groupera, à côté des musiciens, les jeunes gens de la ville désireux de faire de la musique vocale et instrumentale et ceux qui, sans être musiciens, peuvent dire des monologues, organiser de petites comédies en vue de donner des soirées au public St-Céréen. Toutes les bonnes volontés ainsi groupées peuvent, en donnant des distractions saines et morales aux habitants, procurer les quelques ressources indispensables à la vie de toute Société. Les musiciens se séparent remplis de bonnes intentions, avec l'espoir de distraire les autres et de poursuivre, dans la joie, la culture progressive de leurs connaissances musicales.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

#### ELECTIONS MUNICIPALES

On sait par quelle suite de circonstances les électeurs gourdonnais vont être appelés à mettre fin à une crise municipale qui ne pouvait être résolue autrement...

La dissolution était la seule issue possible, la seule logique et la seule juste ! Elle était de droit en même temps que d'intérêt général...

On a parlé de « coup de force ». C'est un comble ! Eh ! quoi, dans un régime de souveraineté populaire on commet un « coup de force » en demandant au peuple de se prononcer ! S'en remettre à la décision du suffrage universel serait un acte d'arbitraire ! On a beau être habitué à en entendre de raides, celle-là passe tout de même un peu trop la mesure !

Nous pensons, nous, que le véritable coup de force eût consisté à déposer les électeurs gourdonnais de leur droit !... Ils vont être appelés à l'exercer dans les conditions les plus régulières et nous verrons bien s'ils pensent qu'on les a tyrannisés en leur demandant d'exprimer leur volonté.

Nous avons publié la liste et l'appel des seize conseillers démissionnaires qui se sont adjoint cinq citoyens connus et estimés formant ainsi une liste homogène et complète de radicaux-socialistes.

Les socialistes qui protestent contre l'appel aux électeurs se présentent tout de même à eux et se soumettent à leurs suffrages. Ce n'est peut-être pas très logique, mais cela permettra pourtant aux citoyens gourdonnais de se prononcer en toute clarté...

Que peut-on désirer de mieux ?

#### Profession de foi

Les candidats radicaux-socialistes adressent aux électeurs une profession de foi où ils se déclarent d'abord conscients d'avoir en toutes circonstances servi les intérêts de la commune et prêts à continuer leur œuvre.

Ils font ensuite une déclaration politique conforme au programme du parti radical-socialiste auquel ils appartiennent.

Puis ils exposent ainsi qu'il suit le

programme municipal qu'ils proposent aux électeurs :

**Budget.** — Tout d'abord, l'étude du budget retiendra notre attention. Nous le maintiendrons en équilibre rigoureux et procéderons aux compressions nécessaires.

**Travaux.** — Percement de l'Avenue du Foirail ; — Elargissement de la Route de St-Romain ; — Construction de bains-douches ; — Cabine téléphonique dans les sections ; — Remise en état de l'Abattoir ; — Construction d'un quai d'embarquement à la gare de marchandises ; — Electrification rurale.

Nous avons d'ores et déjà — devant en cela vos décisions, mais sans d'avoir servi vos intérêts — pris les mesures nécessaires pour que la lumière électrique soit distribuée sans délai dans les sections. A l'heure où paraîtront ces lignes, le fait sera sans doute accompli. Pour les écartés, nous donnerons notre appui aux contribuables dont la résidence est éloignée du réseau. Ils pourront compter sur nous pour abréger les formalités et leur donner satisfaction rapidement.

**Voie urbaine.** — Goudronnage du Tour de Ville ; — Réfection des caniveaux.

**Voie rurale.** — Chemin de la Croix-de-Pierre à la Route de Millac, avec embranchement sur Lavayssières ; — Chemin de Mollères à Lavayssières ; — Chemin de St-Romain à Lalbenque, jusqu'à la limite de Saint-Clair ; — Chemin de Mollères au Brél, par Vitrolles ; — Chemin du Rouquié aux Vitrolles ; — Chemin de Costerast à Maillol ; — Raccordement du chemin de Gagnepa à la Route de Prouillac.

Tous les autres chemins de la commune et l'ensemble du réseau vicinal feront l'objet d'une surveillance attentive et seront réparés au fur et à mesure des besoins.

**Hôpital.** — Aménagement des services hospitaliers. — Mise à l'étude de la création d'une maternité et de salles payantes. — Ressources nouvelles tirées de l'augmentation du prix de journée.

**Ecoles.** — Fournitures gratuites des menus objets scolaires à tous les enfants. Livres gratuits aux enfants indigents. Restauration des salles d'école. Mise à l'étude de la création de cantines scolaires. Installation de l'école maternelle dans les locaux de l'ancienne école supérieure.

**Suppression de l'Octroi.** — Mise à l'étude de la création d'une Ecole d'Agriculture, d'un Magasin de livraison des farines, de la construction d'un réseau d'égouts. — Examen d'un projet d'une deuxième avenue de la Gare. — Questions hôtelières.

Ce programme est vaste et nous ne nous battons pas de le réaliser dans les quatre années du mandat. Mais nous en entreprendrons l'exécution. Il faudra du temps et de l'argent, et nous ne nous engageons que dans la limite de nos ressources et avec le souci de ne pas aggraver les charges du contribuable.

Pour cela, nous ferons appel à l'aide de l'Etat et des services tels que Commissariat au Tourisme, le Pari Mutuel, l'Assistance Publique. Nos représentants, notre député, Président de la Commission des Finances, M. Malvy, notre sénateur, M. Fontanille, et tous autres parlementaires républicains nous ont promis que leur appui ne nous ferait pas défaut.

Chers Citoyens, vous savez qui nous sommes, et ce que nous voulons.

Notre activité et notre dévouement vous sont acquis.

Vous nous jugerez. C'est avec confiance que nous attendons votre verdict.

Vive la commune de Gourdon ! Vive la République !

St-Denis-près-Martel

**Accident.** — Ces jours derniers, Mme Eulalie Toulzac se rendait à la gare lorsque, arrivée sur la route, devant la maison Défix, elle glissa et tomba si malencontreusement qu'elle se fractura la jambe droite. Relevée immédiatement et conduite à son domicile, on fit appeler d'urgence un docteur-chirurgien de Brive, qui s'empressa de lui prodiguer tous les soins

nécessaires que réclamait son état. Néanmoins, bien que la fracture soit réduite, l'accidentée devra rester au moins un gros mois sans pouvoir vaquer à ses occupations journalières.

Tous nos vœux de prompt rétablissement.

#### Salviac

**Conseil municipal.** — Le conseil municipal de la commune de Salviac se réunira le dimanche 1<sup>er</sup> mars à 10 h. 30 sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Cambornac, maire, chevalier de la Légion d'honneur.

A l'ordre du jour : Recensement, affaires diverses.

**Accident de travail.** — Notre jeune compatriote M. René Vidal, mécanicien au service des garages du Lot, à Martel s'est blessé à l'épaule droite, par suite d'une fausse manœuvre, alors qu'il était sous une automobile. La déchirure des ligaments qui en résulte, sans être grave, nécessitera un repos de dix jours d'après, les prescriptions de M. le D<sup>r</sup> Cambornac, médecin traitant.

M. Couhaud Adrien, propriétaire s'est blessé en portant un faix trop lourd.

M. le D<sup>r</sup> Cambornac a prescrit quelques jours de repos.

### Renseignements

#### ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### Le Concours Général de 1931

Un arrêté du ministre de l'Instruction publique fixe comme suit, pour l'année 1931, les dates des compositions du concours général des lycées et collèges :

Lundi 11 mai, composition française (classe de 1<sup>re</sup>) ; mercredi 13 mai, version grecque (classe de 1<sup>re</sup>) ; mathématiques (classe de mathématiques) ; vendredi 15 mai, version latine (classe de 1<sup>re</sup>) ; lundi 18 mai, histoire ou géographie (classe de 1<sup>re</sup>) ; mercredi 20 mai, mathématiques (classe de 1<sup>re</sup>) ; vendredi 22 mai, histoire ou géographie (classes de philosophie et mathématiques, thème latin (classe de 1<sup>re</sup>) ; samedi 30 mai, dessin (classes de 1<sup>re</sup>, philosophie et mathématiques) ; lundi 1<sup>er</sup> juin, philosophie (classe de philosophie), physique (classe de mathématiques).

#### Assurances sociales et écoles normales

Le ministre du Travail, consulté par son collègue de l'Instruction publique sur le point de savoir si les maîtres et maîtresses auxiliaires, les maîtres ouvriers et les maîtresses ouvrières des écoles normales et des écoles primaires supérieures sont assujettis à la loi sur les assurances sociales, vient de répondre par la négative. Ces agents ont, en effet, déjà un statut en ce qui concerne leur retraite, car ils doivent être affiliés à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Cette affiliation est obligatoire pour tous les intéressés. Si, précédemment, il a été admis que, dans des cas particuliers, certains d'entre eux pouvaient être dispensés d'avoir à effectuer des versements, aucune exception ne devra désormais être admise à l'égard des agents qui n'auraient pas atteint l'âge de 65 ans.

#### Economat des lycées

Un concours pour l'admission aux fonctions de sous-économat des lycées nationaux de garçons s'ouvrira le jeudi, 7 mai 1931. Le nombre des candidats à admettre à la suite de ce

concours est fixé à vingt. Les dossiers des candidats devront être parvenus à la direction de l'enseignement secondaire avant le 1<sup>er</sup> avril prochain.

**Les demandes de pension militaire**

#### Une circulaire du ministre

La loi du 9 janvier 1926, prorogée par celle du 30 décembre 1928, arrive à expiration au 31 décembre 1930.

De ce fait, de nombreux camarades ne pouvaient dès lors faire valoir leurs droits.

De plus, aucune législation nouvelle n'est encore amorcée.

Aussi, en attendant qu'une nouvelle loi vienne donner satisfaction à ceux qui n'ont pu se mettre encore en instance, nous publions une circulaire de notre camarade Dormann, en date du 30 décembre 1930, qui fixe les conditions dans lesquelles les demandes des intéressés doivent être admises par les centres de réforme, en attendant les nouvelles dispositions législatives.

Le délai dont disposent les anciens militaires de la guerre 1914-1918 pour présenter leurs demandes de pension expire le 31 décembre 1930.

Toutefois, étant donné que le Parlement est saisi d'un projet de loi tendant à proroger ce délai, il y a lieu, dans un but conservatoire, de tenir compte, dès à présent, dans toute la mesure possible, des demandes qui parviendront à l'administration des pensions passé le 31 décembre. En conséquence, les centres spéciaux de réforme agiront comme il suit :

a) Demandes émanant d'anciens combattants : leur instruction sera poursuivie dans la forme habituelle avec expertise et présentation devant la commission de réforme.

La s'arrêteront les formalités ; les dossiers demeureront en instance au centre et ne seront transmis à l'administration centrale par la voie normale que lorsque seront intervenues des dispositions législatives nouvelles.

b) Demandes émanant de candidats non anciens combattants. Il sera répondu à ces demandes par un accusé de réception.

En aucun cas, qu'il s'agisse de candidats anciens combattants ou non, il ne sera délivré de certificats modèle n<sup>o</sup> 10.

#### Concours pour l'emploi des commis des Contributions Indirectes

Un concours pour l'emploi de commis des contributions indirectes aura lieu le 21 mai 1931. Le nombre de places mises au concours est fixé à 300 pour le cadre masculin et à 40 pour le cadre féminin.

Ne pourront prendre part aux épreuves que les candidats ayant accompli leur service militaire à la date du concours et âgés de moins de 30 ans, au 1<sup>er</sup> janvier 1931, et les candidates de nationalité française âgées, à la même date, de 18 ans au moins et de 30 ans au plus.

Les candidats et candidates pourront s'adresser pour tous renseignements (pièces à fournir, programme, etc.), au directeur des contributions indirectes de leur département. Le registre d'inscription des candidatures sera irrévocablement clos le 22 mars 1931.

**UN BON CONSEIL**  
SI VOUS SOUFFREZ DE L'ESTOMAC  
PRENEZ LES  
**POUDRES DE COCK**

# DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

#### A la Chambre

La Chambre, ce matin qui a volé hier, le budget des colonies, a abordé l'examen du budget de la guerre.

M. Bouilloux-Lafont, rapporteur, déclare que les inquiétudes suscitées par la situation internationale rendent plus que jamais légitime et nécessaire le souci de notre sécurité.

Il fait observer que le budget de la guerre ne présente, cependant, aucune augmentation sur les chiffres de l'année dernière.

Il démontre que la France est de toutes les grandes puissances, celle qui a fait subir à ses crédits de défense nationale la plus forte réduction.

« Nous ne pouvons pas, a-t-il ajouté, aller plus loin dans la voie du désarmement national.

« Le désarmement unilatéral ne peut que créer des dangers. Notre désarmement spontané serait non pas, un exemple, mais une tentation. »

**Pour l'élection du maire de Chicago**  
De Chicago. — 70.000 hommes ont été engagés par les autorités pour surveiller les sections de vote et empêcher les fraudes, à l'occasion de l'élection du maire de Chicago.

**La révolution au Pérou**

De Londres. — Tout le sud du Pérou serait passé aux mains des insurgés qui préparent une marche sur Lima.

**Tempête en Méditerranée**

De Malte. — Une tempête d'une violence inouïe fait rage sur la Méditerranée, gênant, considérablement, la navigation.

**Un Ouragan à Port-Bou**

De Port-Bou. — Un ouragan s'est abattu sur la région. Les toitures de nombreuses maisons ont été arrachées. Plusieurs personnes ont été blessées.

Les dégâts sont importants.

## HERNIEUX

M. BASTIÉ, Orthopédiste-Bandagiste  
19, rue Constantine, à Toulouse  
sera de passage à Cahors  
le 28 février  
ainsi que

tous les premiers de chaque mois  
Il se tiendra à la disposition  
de sa clientèle attente  
d'Hernies, d'affections abdominales  
(torse, obésité, etc.)

#### Hôtel de la Croix-Blanche

Le matin, de 10 heures à midi  
Le soir, de 2 heures à 6 heures  
Fourniture de tous appareils  
orthopédiques

Pour mutilés et Amputés  
aux conditions les plus avantageuses

#### AVIS

M. Emile BARBES, ancienne maison  
Guillard, 9, rue Lasté, à Cahors, prévient  
son aimable clientèle qu'il se tiendra  
désormais à sa disposition et qu'elle  
trouvera chez lui un choix de brabanets,  
hous, herses, décaillonneuses,  
etc.

Tous les jours de foire sur la Place  
Gambetta, à Cahors.  
Ouverture de l'atelier le 1<sup>er</sup> Mars

#### A VENDRE

FOIN, HARNAIS à un et deux chevaux, SELLES anglaises, dame et homme.

M. BRUGALIERES, Laberrie, Catus (Lot)

Mercredi, Jeudi, Samedi et Dimanche

PALAIS  
DES FETES

# LA LETTRE

FILM FRANÇAIS ENTIEREMENT PARLANT

PALAIS  
DES FETES

Feuilleton du « Journal du Lot » 13

## LE

# VOEU DE NADIA

par Henry GRÉVILLE

## V

— Je sais bien que cela n'est pas assez ; aussi j'ai encore fait autre chose à Pétersbourg : je me suis informé du prix des constructions, du prix des terrains... j'ai fait beaucoup de calculs... et voici ce que j'ai conclu. Dans le plus pauvre quartier de Pétersbourg, aux Peski, quartier voué de tout temps aux épidémies meurtrières, le terrain n'est pas cher ; on l'on pourrait élever une construction dans l'esprit moderne, saine et bien aérée ; cela coûterait un million et demi de roubles... Mon domaine de Korzova vaut cela, et même davantage à cause de sa forêt de chênes... On bâtirait un hôpital, qui porterait votre nom, et où je serais médecin... sous les ordres d'un chef, en attendant que je fusse assez savant pour être directeur moi-même.

Sa voix s'était éteinte peu à peu, car Nadia restait immobile, et le rêve gé-

Tous droits réservés.

néreux du jeune homme semblait s'écrouler devant lui avec les ruines de l'hôpital imaginaire... Le silence régna sur l'embarcadère ; les oiseaux gazouillaient à plein gosier dans les vieux tilleuls...

Enfin, Nadia releva lentement la tête et tourna vers Korzof ses grands yeux d'où débordaient les larmes :

— Mon ami, dit-elle, que nous serons heureux ! Heureux et bénis !

Korzof sans s'approcher, prit la main qu'elle lui tendait, et ils restèrent ainsi, immobiles, sans se regarder, suivant dans leur esprit le couronnement de l'œuvre commune. Au bout d'un moment :

— Ce sera beau ! dit-elle très bas ; sa main libre esquissa dans l'air le contour du vaste édifice. C'est par de tels travaux qu'on devient immortel, continua la jeune fille ; on laisse un nom... Cela n'est rien ; mais on laisse un exemple, c'est là ce qui fait qu'on est grand !

Vous êtes contente ? demanda Korzof d'un ton aussi tranquille.

Il lui semblait en ce moment que cela était convenu depuis longtemps, et qu'ils ne faisaient que de continuer une conversation ancienne.

— C'est ce que je voulais, dit-elle avec un sourire divin. Et vous l'avez trouvé tout seul ; c'est cela qui est beau !

— Vous m'attendrez trois ans ? fit-il avec une ombre de tristesse.

— Trois ans ! qu'est cela auprès de la vie, et de l'éternité !

Ils retombèrent dans leur silence heureux. Jamais ils ne s'étaient sentis si calmes ni l'un ni l'autre. Il leur semblait que cette résolution avait jeté leurs vies dans un moule d'où elles sortaient avec une forme définitive, immuable.

— Eh bien, je vous demande un peu ce qu'ils font là ! s'écria le prince en les apercevant, sur un embarcadère ! A moins de pêcher à la ligne, vraiment je ne vois pas...

Les deux jeunes gens s'étaient levés et avaient déjà franchi la passerelle.

Nadia courut à son père, posa son front sous ses lèvres et se blottit sous son bras avec un geste câlin. Korzof s'était approché plus posément, et prit la main de la jeune fille, et d'un même mouvement, ils s'agenouillèrent devant le prince, sur l'herbe de la rive.

— Fiancés ! s'écria Roubine, abasourdi, mal enchanté.

— Bénissez-nous, dit Korzof sans se relever.

Très grave, trop ému pour parler, le prince fit sur eux le signe de la croix, puis, il les releva d'une étreinte affectueuse et les tint embrassés un instant.

Quand il fut un peu revenu à lui :

— Quelle drôle idée de choisir le bord de l'eau pour cette cérémonie ! Et à cette heure-ci encore ! Mais, Nadia, tu ne fais-jamais rien comme personne !

Elle sourit et l'embrassa. Il se frotta les yeux du revers de sa main, puis

étira sa longue moustache, et raffermissant sa voix :

— C'était, à ce que je vois, reprinted, une affaire d'endroit. A Péterhof, tu ne voulais pas de Korzof ; à Spask, tu l'acceptes... Que ne l'as-tu dit plus tôt ? Il y a longtemps que nous serions venus ici !

Nadia souriait toujours. Ils reprirent lentement le chemin de la maison.

— Et ce vœu, continua le prince, qu'en avons-nous fait ? O Nadia ! nous écrivons ensemble un chapitre de philosophie intitulé : « De l'imprudence des vœux téméraires. » Eh, ma fille ?

Nadia ne souriait plus. Elle sera plus étroitement contre elle le bras de son père, et d'un ton grave :

— Vous avez une grande affection pour Dmitri Korzof, n'est-ce pas, mon père ? dit-elle.

— Parbleu ! s'écria le prince.

— L'aimeriez-vous autant s'il était ruiné ?

— Ruiné ! vous êtes ruiné, Korzof ! fit Roubine en s'arrêtant court.

— S'il était ruiné, mon père, l'aimeriez-vous autant ? seriez-vous aussi bien disposé à l'accepter pour gendre ?

— Lui ! Dieu merci, je n'ai pas l'âme assez vile... Tu es assez riche pour deux, Nadia, et un honnête homme ruiné n'en est que plus un honnête homme !

Il serra vigoureusement la main de

Korzof, et ils restèrent tous deux immobiles, fort émus.

— Il est ruiné, mon père, reprit Nadia avec un accent de fierté ; je l'ai ruiné, j'en suis heureuse, mon âme est pleine d'orgueil quand je songe qu'il a fait pour moi le sacrifice de sa fortune entière.

Roubine abasourdi se laissa tomber sur un des banes de bois qui longeait l'avenue.

— Expliquez-moi, dit-il, car je n'y comprends rien.

L'explication ne fut pas longue. Quand elle fut terminée, il garda le silence.

— C'est absurde, dit-il : c'est du dernier ridicule ! Voyez-vous Korzof en médecin avec une trousse ? Vous feriez des saignées, Korzof ; tu poserais des sangsues ? — car il faut que je te tue, mon gendre, je n'y puis plus résister. Tu tâteras les cataplasmes, pour savoir s'ils sont au degré de chaleur voulu ; on les met contre la joue, tu sais, et si ça ne brûle pas, tu peux y aller ! tu auras un petit thermomètre dans ta poche, pour vérifier la température de tes malades ? C'est du plus haut comique... Et du diable, à présent, si je voudrais qu'il en fut autrement, c'est grand, tu sais, c'est superbe, c'est... Mais que vous allez donc être ridicules tous les deux ! Mon Dieu !

Il éclata de rire, pendant que de vraies larmes d'attendrissement roulaient sur ses joues. Il les essuya et repartit de plus belle :

— Mon Dieu ! que c'est drôle ! s'écria-t-il ; j'en ris aux larmes !

Tout à coup il s'arrêta :

— Eh bien, non, ce n'est pas vrai, je ne ris pas aux larmes, je pleure pour tout de bon, et je ne sais pas pourquoi j'en rougis, que Dieu vous bénisse dans votre nouvelle vie, mes enfants ! La

## Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

dernier revenu Cours du 14 fév. Cours du 21 fév.

### Fonds d'Etat

3 0/0	88 30	88 05
3 0/0 amortissable	90 60	90 60
3 1/2 0/0 (id.)	102 30	102 30
5 0/0	114 85	114 85
4 0/0 1917	102 50	102 90
4 0/0 1918	102 50	102 90
5 0/0 1920 amort.	137 20	136 95
6 0/0 1920	103 20	103 30
4 0/0 1925	132 60	130 25
6 0/0 1927 art.	104 60	105 40
5 0/0 1928	103 10	104 40
B. du Tr. 5 0/0 1924	739 50	743 30
B. du Tr. 7 0/0 1926	570 50	568 30
B. du Tr. 7 0/0 1927	562 50	562 50

### Crédit National

5 0/0 1919	626	629
Obl. 500 5 0/0 1920	504	509
— 6 0/0 1921	565	570
Bons décan. 80/0 1922	502 50	502 50
— décan. 60/0 1923	550	550
— 6 0/0 janv. 1923	565	565
— janv. 1923	578	579
— — 1924	585	586

### Ville de Paris

1871 3 0/0	405	404 50
1875 4 0/0	504	509
1876	510	505
1892 3 1/2 0/0	313	318
1894-1896	317	317
1898 3 0/0	389	391
1899 3 0/0	370	376
1904 3 1/2 0/0	385	388
1906 3 1/2 0/0	411	409
1910 3 1/2 0/0	341	349
1910 3 0/0	330	343
1912 3 0/0	284	285
1919 lib.	515	515
Décaennal 1923	519	527
— 1923	515	524
— 1924	528	530

### Crédit Foncier

Communales 1879	509	505
— 1880	515	515
— 1891	349	349
— 1892	405	401
— 1899	390	392
— 1908	443	446
— 1912	220	219
— 1920 lib.	510	506
— 1922 lib.	530	525
— 1923	529	526
Fonciers 1879 3 0/0	529	528
— 1883 3 0/0	370	369
— 1885 2 60 0/0	399	409
— 1885 3 80 0/0	411	424
— 1903 3 0/0	448	448
— 1909 3 0/0	215	218
— 1913 3 1/2 0/0	449	449
— 1913 4 0/0	492	494
— 1917 3 1/2 0/0	305	305

## Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE RELIÉE PLON à 3 fr. 50

### LE JARDIN CLOS DE CRISTOBEL

par FLORENCE BARCLAY Traduit par E. de Saint-Segond

On pense à François le Champi, cette délicieuse idylle de George Sand, en lisant ce simple et touchant récit de l'auteur du *Rosaire*, de la *Châtelaine de Shênstone*, de *En suivant l'étoile*. Il magnifie par un exemple émouvant les droits souverains du cœur, en face des vaines règles de l'intérêt, de la coutume, des conventions sociales : « l'âge n'est rien, le temps n'est rien, l'amour est tout ! »

La belle Christobel, comme l'honnête fermière de Sand, aime, d'un sentiment qu'elle croit presque maternel, le jeune aviateur Gui Chelsea, qui a douze ans de moins qu'elle et qu'elle appelle le *petit garçon bleu*, parce qu'elle l'a vu tout enfant vêtu de bleu. Il voudrait l'épouser et la voit prise de scrupules en raison de la différence d'âge, prête à un mariage de résignation pour rester fidèle à son vague engagement. Entre l'ancien compagnon de ses jeux et la jeune femme arrivée à l'automne de la vie, se livre un noble combat de générosité et de passion exaltée, où s'affrontent le haut idéalisme d'une société essentiellement chrétienne et l'éternel appel de l'instinct, retenu par le sûr frein de la tradition. Rien de plus frais, de plus fidèlement expressif que ce roman, qui met en un extraordinaire relief la beauté des caractères dans un débat passionnel, la solidité des habitudes anglaises, la délicatesse des sentiments dans un milieu jugé, à tort, réaliste à l'excès. L'élégante traduction de E. de Saint-Segond donne toute sa valeur à l'œuvre de la célèbre romancière, qui avait sa place marquée dans une collection de large vulgarisation littéraire.

Un volume in-16, sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

### LA LISEUSE

### LE PETIT PRINCE BLEU

par JANE LEYDET

Ce livre, tout de clarté, est un réconfort par le développement de l'idée que : « Chacun porte en soi une grande part de son bonheur ». Les sentiments de bonté de Lucet-

te, fille de pauvres pêcheurs, triomphent des aspirations héréditaires d'un jeune enfant, le *Petit Prince Bleu* issu d'une noble famille.

L'action se déroule en Provence où le reflet de son beau ciel rend encore plus éclatantes les enluminures de ses meurs, de son histoire et de ses légendes.

Un volume in-16, sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

### L'OPINION

Journal de la semaine

Paraissant tous les samedis

8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI<sup>e</sup> ar<sup>e</sup>

### Sommaire du samedi 14 février 1931

Affaires extérieures : Les difficultés du cabinet Mac Donald ; Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : La méthode et le budget ; Pierre de Pressac. — La dé faite des radicaux à Céret ; l'électeur inconnu. — Notes et figures : Xavier-Privas et la chanson de cabaret ; Georges Beaume. — Les derniers cris de Paris ; Edouard Deverin. — Napoléon victime de Néponucène Lemer cier ; A. de Bersacourt. — Littérature : La « Douleur ». — L'« Enfant de la Haute Mer » ; Robert Bourget-Pailleron. — Chronique internationale : Le destin des langues nationales ; André Thérive. — Art, Curiosité : La décoration française internationale ; Henri Clouzot. — Enquêtes : Au pays de la Grande Couture (Suite) ; Louis Thomas. — Les Disques ; Instrumentistes ; Marie-Rose Duval. — La Bourse.

### LA FEMME ET L'ENFANT

Le journal *La Femme et l'Enfant*, numéro 297, du 15 février, fait paraître dans ses colonnes les articles suivants sous la signature de ses meilleurs collaborateurs :

— *La Crisomanie*, M. Paul Coquemard. — *La quinzaine illustrée*. — *La quinzaine nataliste et familiale*, M. Théodore. — *Le Billet de l'Oncle*, Oncle Benjamin. — *Les propos de la quinzaine*, G.-G. Rose-Goudin. — *En attendant l'Exposition coloniale : les Expositions antérieures*, Irénée Le Doré. — *Pour une vie plus saine*. — *Le conte de « La Femme et l'Enfant »*. — *Notre cours d'italien* (15<sup>e</sup> leçon), Mario d'Artésia. — *La Page de l'Education physique*, M. R. Cary. Ces articles d'actualité, abondamment illustrés, sont suivis de nombreux autres sur la Pédagogie, l'Education familiale, l'Economie ménagère et domestique, la Mode, etc. Un Cours de Coupe et d'Assemblage

et l'article « La Corbeille à ouvrage » sont du plus grand intérêt.

La littérature n'a pas été oubliée ; nous y trouvons la critique et des extraits de livres nouveaux. La médecine, l'éducation physique y sont également traitées.

Le feuilleton, *Aricie Brun ou les Vertus bourgeoises*, par Emile Henriot.

Administration : 60, rue Lhomond, Paris (V<sup>e</sup>). — Abonnements : 30 frs par an. — Spécimen contre 0,60 en timbres-poste.

### LA NATURE

Le dernier numéro de *La Nature* est remarquable par l'intérêt des divers sujets qu'il traite et qu'il présente avec une richesse d'illustrations parfaitement choisies.

Il débute par un exposé des progrès de l'astronomie française depuis 1870, rappelant l'histoire et l'équipement des divers observatoires.

Puis vient l'observation, combien curieuse et précise, des meurs d'une araignée de chez nous, par le D<sup>r</sup> Vincent.

Ensuite, c'est la révélation de toutes les difficultés que rencontre l'enregistrement des films sonores, dont le public ne se doute guère quand il assiste à leur reproduction ; avec l'auteur, M. Hémardinier, qui pénètre dans les studios, suit en automobile les scènes de plein air, comprend le synchronisme des images et des paroles.

Après, c'est l'éloge et la critique de l'hydravion Dornier, de 50 tonnes, essai audacieux qui ne paraît guère avoir d'avenir.

Enfin, MM. Trombe et Dubuc présentent les dernières gravures qu'ils ont trouvées en fouillant la grotte de Ganties.

M. Coupin continue l'histoire des vieux savants quand ils étaient jeunes en étudiant les familles connues. Puis c'est à la suite, des renseignements de météorologie, de radiophonie pratique, des recettes et procédés utiles, l'analyse des récentes communications à l'Académie des Sciences et celles des livres scientifiques nouveaux, des notes d'aviation, des inventions ingénieuses et les multiples conseils techniques que *La Nature* donne à ses abonnés.

Ainsi, cette revue continue d'être la plus parfaite, l'indispensable pour tous ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de toutes les sciences et de leurs applications.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

## 5.000 PHONOS GRATUITS

à distribuer aux lecteurs de ce journal dont la réponse sera exacte, et se conformant à nos conditions. Reconstituer les noms de 4 couleurs, et en prenant une lettre de chaque couleur, vous en trouverez une qui est en même temps une fleur. Laquelle ?... Adressez directement votre réponse à ARVA, 22, rue des Quatre-Frères-Peignon, Paris (15<sup>e</sup>). Joindre une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse pour la réponse.

## ON DEMANDE LES FICELLES FORTELIS

à acheter de suite dans la Région INDUSTRIES FONDS DE COMMERCE

quels qu'en soient l'importance, le genre et le prix Ecrire Central Office Bureaux 148 à 154 BOURSE DE COMMERCE - PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

## LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodolanniques phosphatées

Pour la guérison des : ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le D<sup>r</sup> ORTEL

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fertilisants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et de l'Iode à l'état naissant. La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son Iode, elle stimule aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique.

## SERVICE D'HIVER 1930-1931

### De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.			
PARIS (Orsay) dép.	22	31	10	16	17	18	19	20	19	55	21	10
PARIS (Aust.) dép.	22	43	10	28	17	29	20	8	21	22	10	»
LIMOGES (arrivée) départ.	5	50	16	33	23	6	0	36	2	11	3	23
BRIVE (arrivée) départ.	4	30	9	1	16	40	23	12	0	43	2	26
Gignac-Cressensac.	8	16	13	7	16	22	0	48	2	12	4	12
SOULLAC	8	12	13	50	17	24	19	10	20	38	—	6
CAZOULES	8	50	13	53	17	32	—	20	49	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8	56	14	4	17	38	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9	6	14	14	17	49	—	21	13	—	—	—
Nozac	9	16	14	24	18	1	—	—	—	—	—	—
GOURDON	9	31	14	40	18	24	19	37	21	46	—	—
Saint-Clair	9	40	14	49	18	34	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	9	51	15	18	46	—	—	—	—	—	—	—
Thézac-Peyrilles	10	2	15	11	50	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10	13	15	22	19	13	—	—	—	—	—	—
Espère	10	22	15	21	19	24	—	—	—	—	—	—
Pradines	10	29	15	28	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée) départ.	10	35	15	44	19	35	20	18	—	—	2	36
Sept-Ponts	11	54	17	54	—	—	—	—	—	—	—	—
Gignac	12	8	18	11	—	—	—	—	—	—	—	—
Labbenque	12	16	18	21	—	—	—	—	—	—	—	—
Causseade	12	23	19	1	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	28	19	40	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE arr.	16	50	21	3	—	—	—	—	—	—	—	—

### De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE				
TOULOUSE... d.	4	50	8	45	10	12	13	40	19	41	21	»
MONTAUBAN... d.	6	14	9	46	11	—	—	16	2	20	29	21
Causseade	6	55	10	27	—	—	—	16	41	20	54	—
Labbenque	7	32	11	9	—	—	—	17	19	—	—	—
Cieutat	7	40	11	18	—	—	—	17	27	—	—	—
Sept-Ponts	7	51	11	30	—	—	—	17	38	—	—	—
CAHORS... (arr.)	7	59	11	38	11	59	17	46	21	36	22	47
Pradines	8	17	12	42	12	3	—	17	55	21	40	22
Espère	8	24	12	49	—	—	—	18	2	—	—	0
St-Denis-Catus	8	46	13	13	—	—	—	18	10	—	—	0
Thézac-Peyrilles	8	59	13	27	—	—	—	18	26	—	—	0
Dégagnac	9	10	13	36	—	—	—	18	45	—	—	0
Saint-Clair	9	19	13	45	—	—	—	18	54	—	—	0
GOURDON (1)	9	37	14	3	12	46	19	9	22	25	—	0
Nozac	9	45	14	12	—	—	—	19	17	—	—	0
Lamothe-Fénelon	9	55	14	21	—	—	—	19	26	—	—	0
La Chap.-de-Mar	10	2	14	29	—	—	—	19	33	—	—	0
CAZOULES	10	8	14	35	—	—	—	19	39	—	—	0
SOULLAC	10	15	14	50	13	11	19	51	22	51	—	0
Gignac-Cressensac	10	25	15	20	—	—	—	20	21	—	—	0
BRIVE (a. d.)	11	20	15	50	13	48	20	49	23	30	0	29
PARIS... (A.) arr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
PARIS... (O.) arr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4

### De Cahors à Libos

CAHORS	6	22	15	2	18	35	»
Pradines	6	29	15	10	18	43	»
Meruès	6	38	15	19	18	52	»
Bonnele (Arrêt)	6	42	15	23	18	56	»
Parnac	6	49	15	33	19	5	»
Luzech	6	55	15	39	19	13	»
Castelfranc	7	6	15	51	19	25	»
Prayssac (Arrêt)	7	10	15	55	19	29	»
Puy-l'Evêque	7	20	16	4</			